

## PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES

Afin de se conformer à l'entente signée avec le Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) dans le cadre du programme Accès Entreprise Québec (AEQ), la MRC a produit ce plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) pour l'année 2021.

À chaque année, tel que stipulé dans l'entente, la MRC devra, avec le comité aviseur AEQ, produire un plan afin de mesurer ses interventions en terme de développement économique auprès des entreprises du milieu.

Pour l'année 2021, le plan a été bâti en concordance avec un enjeu bien précis du plan d'action 2021 de la MRC de Maria-Chapdelaine :

- Enjeu 4 : Accroissement de la vitalité économique

Il tient également compte de l'analyse qui a été réalisée avec l'outil de réflexion proposé par le Ministère et de l'analyse de nos FFOM pour le service de développement.

Comme ce fut le cas en 2020, la MRC a bâti un plan d'action regroupant plusieurs objectifs. En début d'année, le déploiement du projet AEQ a été mis au plan d'action de la MRC. Plusieurs actions ont été identifiées en lien avec le développement économique. Pour le plan d'intervention et d'affectation des ressources, nos actions visent à répondre à l'objectif suivant :

- Objectif 4.1.1 de la planification stratégique : Soutenir le développement des entreprises et de la relève entrepreneuriale
- Objectif 4.1.2 de la planification stratégique : Actualiser le service d'accompagnement aux entreprises en complémentarité avec nos partenaires

L'analyse de nos FFOM nous amène à prioriser avec le programme AEQ, pour le plan 2021, les enjeux suivants :

- Assurer une relève à la gestion de l'équipe
- Connaître et établir les besoins des entreprises de notre territoire dont l'embauche rapide d'une ressource spécialisée en main d'œuvre pour accompagner nos entreprises
- Compléter l'équipe du développement avec des ressources complémentaires à celles déjà présentes et adapter notre accompagnement dans le milieu
- Faire connaître nos services
- Bâtir une équipe solide avec une expertise reconnue

À terme, cela signifie l'embauche de 3 ressources en 2021 sur le programme AEQ et à partir d'avril 2022, 2 ressources demeureront sur AEQ.

## **Le comité AEQ**

L'entente prévoit la mise sur pied d'un comité aviseur composé du maire de la Ville centre, d'un représentant d'organisme oeuvrant dans le développement et d'au-moins trois entrepreneurs. La députée doit également être invitée aux rencontres. Pour l'entente de départ, la MRC de Maria-Chapdelaine a travaillé avec les intervenants suivants :

### **Composition du comité AEQ** M. Luc Simard, Préfet

- Mme Marie-Claude Fortin, Direction générale
- M. Guy Grenier, coordonnateur au développement
- M. Pascal Cloutier, Maire Dolbeau-Mistassini
- M. Mario Fortin, Maire de Normandin
- M. Mario Bussière – (Bleuet Nordic) - représentant agricole et industriel
- M. Éric Cloutier (JAMEC) – représentant industriel
- M. Camil Vézina – (Centre Hi Fi) - représentant comité investissement et secteur commercial
- M. Jean-François Laliberté – représentant organisme de développement – SADC Maria-Chapdelaine

Invités : Mme Nancy Guillemette, députée et Monsieur Stéphane Gagnon

Le comité a été impliqué au niveau de la bonification du plan d'intervention, notamment en soulevant la grande problématique de recrutement de main d'œuvre pour les entreprises du milieu. Les discussions auront permis de cibler un profil d'embauche pour une future ressource, de bien comprendre les problématiques rencontrées et les besoins des entreprises. Le comité sera également impliqué dans les consultations des organismes qui auront lieu dans la semaine du 14 juin et dans l'élaboration du profil de la troisième ressource qui sera embauchée avec le programme AEQ.

Le comité de gestion de l'entente de départ pourrait être modifié après l'étude des besoins de nos entreprises.

## **La complémentarité des ressources**

Un des objectifs de AEQ est de travailler en complémentarité aux ressources existantes dans notre organisation mais également avec celles qui œuvrent sur notre territoire. Pour ce faire, une analyse sommaire a été réalisée afin de cibler les expertises des intervenants économique qui accompagnent les entreprises sur notre territoire.

## **Équipe actuelle de la MRC**

- Coordonnateur : M. Guy Grenier – coordination, dossiers régionaux (ex : stratégie main-d’œuvre, CMAX transport) et dossiers d’infrastructures industrielles (Régie du Parc Industriel)

### **Développement économique :**

- Mme Virginie St-Pierre, conseillère en développement industriel – travaille principalement avec les entreprises industrielles et les dossiers collectifs (achat local, stratégie Web)
- M. Christian Hudon, conseiller aux entreprises – accompagnement des travailleurs autonomes via la mesure de Services Québec – Soutien aux travailleurs autonomes
- M. François Potvin, conseiller agricole – travaille les dossiers de nature agricole, notamment le programme ARTERRE, dossiers régionaux (ex : Table agro-alimentaire, Zone Boréale)
- M. Stéphane Daudelin, conseiller touristique – travaille avec les intervenants et entreprises touristiques, dossiers régionaux (ex : Destination Lac-St-Jean), promotion touristique.

### **Développement local et social:**

- Mme Carole Richer, conseillère en développement local – travaille avec les milieux, notamment les milieux ruraux (ex : projets touristiques, services de proximité), collabore au développement du transport collectif (Maria Express) et du volet culturel
- Mme Maryse Perron Chartier, conseillère en développement social – travaille avec les milieux, notamment sur les initiatives MADA (municipalités amis des aînés), collabore avec les organismes locaux (ex : CDC, aide alimentaire, projets de garderies)

## **Autres intervenants sur le territoire**

### **SADC Maria-Chapdelaine :**

- M. Jean-François Laliberté, directeur général de la SADC
- M. Jean-François Bélanger, Coordonnateur à l’investissement – accompagnement des entreprises
- Mme Janie Vaillancourt, Conseillère aux entreprises – accompagnement des entreprises, notamment via le programme stratégie jeunesse
- Mme Amélia Fromage, Conseillère au marketing et au développement économique – accompagnement des entreprises et organismes, spécialisée notamment sur le commerce en ligne et stratégies WEB

### **Ville de Dolbeau-Mistassini :**

- Mme Isabelle Simard, directrice au développement économique, accompagne les entreprises de la Ville de Dolbeau-Mistassini

### **Chambres de commerce :**

- Mme Audrey Jobin, Chambre de commerce et d’industrie de Dolbeau-Mistassini – diffuse informations aux entreprises, anime le milieu par des activités (ex : formation, dîner conférence)
- Mme Nicole Bilodeau, Chambre de commerce et d’industrie de Normandin (incluant le fonds d’investissement du secteur GÉANT) – diffuse informations aux entreprises (ex : le journal de la chambre), anime le milieu par des activités (ex : formation, conférences)

Plan d'action du PIAR 2021

Réalisé le 10 mai en collaboration avec le comité AEQ

Adopté par le conseil de la MRC le 12 mai 2021

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Identifier une relève pour le transfert des dossiers stratégiques au 31 mars 2022	1	1-2-3-4-5-6-7	Embauche d'une ressource pour environ 7 mois sur AEQ pour faire l'accompagnement des dossiers économiques, d'infrastructures industrielles et dossiers régionaux	Dresser le profil, faire l'offre d'emploi et lancer le processus de candidature	15 mai 2021	<b>1 personne embauchée</b> au 31 août 2021	Temps non imparti aux ressources
Comprendre les besoins du milieu en termes d'accompagnement	1-2	1-3-7	Embauche d'au moins 2 nouvelles ressources	Embauche d'une première ressource spécialisée en main d'œuvre (annexe 2)	15 mai 2021	<b>1 personne embauchée</b> au 31 août 2021	Temps non imparti aux ressources
				Sondage auprès de nos comités consultatifs (ex : Antennes, comité consultatif de la ville) afin de déterminer les besoins en termes d'accompagnement pour la seconde ressource	22 juin 2021	<b>Portrait</b> des besoins du territoire	Temps non imparti aux ressources
				Dresser le profil désiré, faire l'offre d'emploi et lancer le processus de candidature  (profil à venir selon les consultations réalisées)	14 juillet 2021	<b>1 personne embauchée</b> au 30 septembre 2021	Temps non imparti aux ressources

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ	Axes d'intervention d'AEQ	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Actualiser le service d'accompagnement aux entreprises en complémentarité avec nos partenaires	2-4	1-2-5-6	Accompagner les entreprises et les promoteurs dans leurs projets	Contacter proactivement les entreprises sur le territoire pour connaître leurs projets	31 décembre 2021	<b>80 entreprises</b> pour l'équipe de développement (tel que défini au plan d'action 2021 de la MRC)	40 % du temps d'une ressource
				Faire le montage de plans d'affaires incluant le montage financier des projets et effectuer les références aux organismes et ministères concernés et s'assurer de leur satisfaction envers les services reçus	31 décembre 2021	Accompagner au moins <b>10 entreprises</b> auprès des partenaires (EPRT, MAPAQ, IQ, etc.) (tel que défini plan action) <b>Taux de satisfaction</b> à évaluer (à mettre en place en 2021 – voir avec objectif MEI)	25% du temps d'une ressource
				Bâtir un plan de formation continue à nos ressources afin de s'assurer de bien répondre aux besoins de nos entreprises	31 décembre 2021	Assister à <b>100% des formations</b> AEQ Assister à <b>100% des rencontres de développement</b> de la MRC	À déterminer selon le plan qui sera proposé 5% du temps d'une ressource pour les rencontres de développement
Promouvoir les services de développement de la MRC sur l'ensemble du territoire	1-3-4	2-4	Faire la promotion des services en développement économique	Promotion via les réseaux sociaux, chambres de commerce, journaux locaux	31 décembre 2021	Réaliser <b>6 actions</b> (tel que défini au plan d'action 2021 de la MRC)	10% du temps d'une ressource
				Rencontrer les professionnels du milieu afin d'échanger sur les services et produits offerts en développement économique	31 décembre 2021	<b>3 rencontres</b> (tel que défini au plan d'action 2021 de la MRC)	15 % du temps d'une ressource

**Échéancier AEQ :**

Actions	Échéance
Rencontre du comité administratif pour présenter AEQ	26 avril 2021
Présentation au conseil du plan de match AEQ (composition comité, analyse de notre service, PIAR préliminaire)	4 mai 2021
Première rencontre du comité pour explication AEQ et bonification du PIAR	10 mai 2021
Adoption du plan d'action et début des démarches AEQ	12 mai 2021
Envoie du document au MEI	13 mai 2021
Affichage pour le poste de relève au développement économique	24 mai 2021
Affichage pour le poste de conseiller en attraction de talents	1 <sup>er</sup> juin 2021
Sondage aux comités ciblés pour évaluation des besoins des entreprises : <ul style="list-style-type: none"><li>• 15 juin : Chambre de commerce et d'industrie et table de dynamisation commerciale – secteur Dolbeau-Mistassini</li><li>• 16 juin : Comité aviseur en développement de la Ville de Dolbeau-Mistassini</li><li>• 16 juin : Chambre de commerce et d'industrie de Normandin et comité du fonds d'investissement secteur GÉANT</li></ul>	Semaine du 14 juin
Suivi avec le comité des résultats du sondage aux entreprises	22 juin 2021
Sélection pour le poste relève et pour le poste conseiller en attraction de talents	8 et 12 juillet 2021
Embauche des ressources	14 juillet 2021 (entrée en poste prévue entre le 16 août 2021 et le 7 septembre 2021)
Profil des nouvelles ressources et résolution pour affichage	14 juillet 2021
Processus de sélection et entrevues avec comité RH	Semaine du 30 août – entrée en fonction au plus tard le 30 septembre 2021

## Annexes 1

### Objectifs et axes d'intervention d'AEQ

#### Objectifs

- 1-Améliorer les **services aux entreprises**
- 2- Développer une **offre de service** qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.
- 3-Donner accès à des **services comparables** sur le territoire
4. Assurer que les **entreprises puissent se déployer** et atteindre leur plein potentiel.

#### Axes d'intervention

- 1-**Accompagner** les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.
- 2-**Référer** aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).
- 3-Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une **accessibilité** de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.
- 4-**Collaborer** avec différentes **ressources** et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.
- 5-**Collaborer** étroitement avec **IQ** dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.
- 6-Contribuer à **faciliter** les démarches de **financement** en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.
- 7-**Dynamiser** l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.